



BILAN d'ACTIVITÉS

Année 2019

SOMMAIRE

	Pages
LES MISSIONS DE L’AFFIC CRIA 37	3
❖ ACCUEILLIR ET INFORMER :	
ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS POUR L’ACCES DES PUBLICS AUX APPRENTISSAGES INITIAUX	4
A. CENTRE DE BILANS DE COMPETENCES DE BASE – APPUI A L’ORIENTATION	5
I. Profils linguistiques	
1. Le public francophone	7
2. Le public allophone	9
II. Regards posés sur...	
1. Tours Métropole	11
2. Les Quartiers prioritaires du Contrat de Ville	12
III. Focus sur 2 dispositifs particuliers	13
1. La Garantie Jeunes	
2. L’Atelier "Savoirs de base pour l’emploi" à la Maison d’Arrêt en lien avec le SPIP	
IV. Plateforme dématérialisée	14
B. ACTIONS EDUCATIVES FAMILIALES	15
C. CENTRE D’EXAMENS	17
❖ PROFESSIONNALISER LES ACTEURS :	
OUTILLER ET SOUTENIR LES ACTEURS DE L’ACCOMPAGNEMENT - CENTRE RESSOURCES ET DE FORMATIONS	19
A. CAPITALISATION, PRODUCTION ET DIFFUSION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PEDAGOGIQUES	19
B. SENSIBILISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS	20
❖ METTRE EN RESEAU, COORDONNER ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS	23

LES MISSIONS de l’AFFIC CRIA 37

L’AFFIC CRIA 37, Centre Ressources et Information pour le développement des compétences de base en Indre-et-Loire, est un espace d’Information et d’animation sur les questions d’apprentissage et de maîtrise des savoirs initiaux. Intervenant d’abord en prévention et lutte contre l’illettrisme, son action est désormais étendue à l’ensemble des problématiques linguistiques : alphabétisation et Français Langue Etrangère.

L’association s’inscrit dans un réseau décliné à l’échelon national, régional et interdépartemental :

- Les 6 CRIAs de la Région Centre Val de Loire travaillent avec le Chargé de mission régional de l’ANLCI et animateur du Lieu Ressource Illettrisme du GIP ALFA CENTRE pour mettre en œuvre le Plan Régional de Lutte contre l’Illettrisme (PRLCI). L’Union Régionale des CRIAs de la Région Centre-Val de Loire (URCRIAC) créée en 2015 assure une représentation unique et coordonnée des CRIAs auprès du Conseil Régional. Une partie des actions départementales découle de cette action régionale.
- Nous sommes partenaire associé de l’accord départemental de partenariat Préfecture – OFII – Pôle-emploi en faveur de l’insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants (déclinaison de l’accord cadre national du 24 novembre 2016).

Nos missions définies dans ces cadres s’articulent autour de 3 grands principes :

- **ACCUEILLIR et INFORMER** toute personne cherchant de l’aide, des renseignements sur les questions d’apprentissage et de maîtrise des savoirs initiaux (professionnel, bénévole, ou personne concernée) ; favoriser l’accès aux apprentissages de base et l’amélioration de la maîtrise de la langue pour toute personne, francophone ou allophone, en venant en appui à son orientation vers la réponse la plus appropriée à ses besoins ;
- **OUTILLER et SOUTENIR** les acteurs de l’action sociale, l’insertion, l’emploi, la formation et l’orientation pour les appuyer dans leurs missions respectives et contribuer à leur professionnalisation : mettre à leur disposition un fonds de ressources documentaires diversifié et actualisé (ouvrages, outils et supports pédagogiques), proposer des actions de sensibilisation et de formation sur ces thématiques adaptées à leurs réalités professionnelles ;
- **METTRE EN RESEAU, COORDONNER et DEVELOPPER LES PARTENARIATS** entre ces acteurs pour améliorer et développer la mise en œuvre de projets, actions et dispositifs permettant de répondre aux besoins des publics : capitaliser et mutualiser les bonnes pratiques, accompagner les organismes de formation à la création de parcours de progression linguistique efficaces pour l’accès à l’emploi et/ou la formation, rendre lisible l’offre de formation existante, faire émerger les besoins non-couverts et les faire remonter aux financeurs pour mettre en place des réponses sur les territoires (cartographie départementale).

ACCUEILLIR et INFORMER : ACCOMPAGNEMENT et CONSEILS POUR L'ACCES DES PUBLICS AUX APPRENTISSAGES INITIAUX

<i>RDV pour un Bilan de Compétences de base...</i>	<i>Dans les Missions locales</i>	<i>Autres</i>	<i>Les Chantiers d'Insertion</i>
Dans nos locaux	Mission locale de Touraine (Sanitas)	PISE - Montbazon	Les Jardins de Contrat - Montreuil en Touraine
Maison d'arrêt + SPIP	Mission locale de Château- Renault	PREF - Centre social de la Rabière à Joué-Lès-Tours	Objectifs - Nazelles- Négron
	Mission locale de Chinon	MSAP Château Renault	
	Mission locale d'Amboise	CIAS de Loches	
			Pôle Emploi des Deux Lions
			Centre socioculturel Courteline - Tours
		Centre socioculturel de Bléré	
		Centre socioculturel Charles Peguy - Amboise	



LEGENDE :	
Français Langue Etrangère	★
Ateliers de Savoirs de Base	★
Chantiers d'insertion	★

A. CENTRE DE BILANS DE COMPETENCES DE BASE – APPUI A L'ORIENTATION

Sur prescription de nos partenaires, nous recevons toute personne ayant besoin de faire le point sur ses acquis et ses besoins dans le domaine des apprentissages et de la maîtrise des savoirs initiaux.

Nous effectuons avec elle un bilan de ses compétences de base / Positionnement Linguistique, à l'issue duquel nous pouvons proposer une orientation vers l'organisme le plus approprié à ses besoins et ses projets. Nous renvoyons cette proposition au prescripteur de son bilan et à la structure concernée ou à l'organisme de formation sollicité, afin qu'elle soit partagée par les acteurs de son accompagnement. Ce même processus peut être réalisé en sortie de formation pour effectuer un suivi du parcours.

L'objectif est de venir en appui aux conseillers et référents socioprofessionnels accompagnant ces publics afin de faciliter la construction de parcours pour leur insertion, l'accès à l'emploi et/ou à la formation professionnelle.

Ces bilans se déroulent sur rendez-vous dans nos locaux, et nous effectuons des permanences au sein de diverses structures sur l'ensemble du territoire départemental : ce travail de proximité permet de développer des partenariats renforcés avec les acteurs de l'accompagnement qui sont plus à même de tenir compte de cette problématique dans leurs pratiques professionnelles.

Nous intervenons par exemple sur Amboise, dans le cadre des "JE DIS EMPLOI" : il s'agit de la mise en place de permanences "emploi-formation" tous les jeudis au Centre Socioculturel Charles Péguy (quartier de la Verrerie). Plusieurs structures (Mission Locale, OBJECTIF, ECM) se rassemblent pour accueillir et orienter toute personne résidant sur le secteur d'Amboise, vers la structure ou le dispositif pouvant le mieux répondre à ses besoins. Le CRIA participe à ces orientations pour apporter son expertise sur le domaine des compétences de base et linguistiques, renforçant ainsi les partenariats déjà existants pour améliorer la fluidité des parcours.

Notre conseillère technique d'orientation a assuré 13 demi-journées sur l'année 2019 et y a reçu 14 personnes en besoin de formation. Nous constatons une grande baisse des orientations sur nos permanences qui s'explique par la mise en place des réunions d'information collectives faites sur le territoire.

Autre exemple : nos interventions au sein du PREF de Joué-lès-Tours pour sa "Boîte à outils", afin d'effectuer des bilans auprès des personnes qui pour la plupart sont en recherche d'emploi.

30 permanences ont eu lieu cette année, permettant de recevoir 105 personnes sur l'année.

Le travail fait en partenariat avec les opérateurs jocondiens permet de réaliser des orientations pertinentes vers les organismes de formation, d'évaluer précisément les niveaux des personnes, de construire des réponses pour l'apprentissage des savoirs de base, de repérer et de quantifier ces besoins. L'objectif essentiel de cette "boîte à outils" est d'inscrire les personnes dans un parcours de formation adapté, en utilisant tous les dispositifs existants sur Joué-lès-Tours mais également sur toute la Métropole tourangelle.

Nous réalisons également des Bilans d'orientation pour des chantiers d'insertion qui font appel au CRIA afin de renforcer l'accompagnement professionnel de leurs salariés. Ainsi, 14 permanences ont été assurées au sein des chantiers d'insertion OBJECTIF et JARDINS DE CONTRAT, ce qui représente 41 personnes rencontrées et orientées sur des dispositifs FLE et VISA RCCSP (formations organisées sur le lieu de travail).

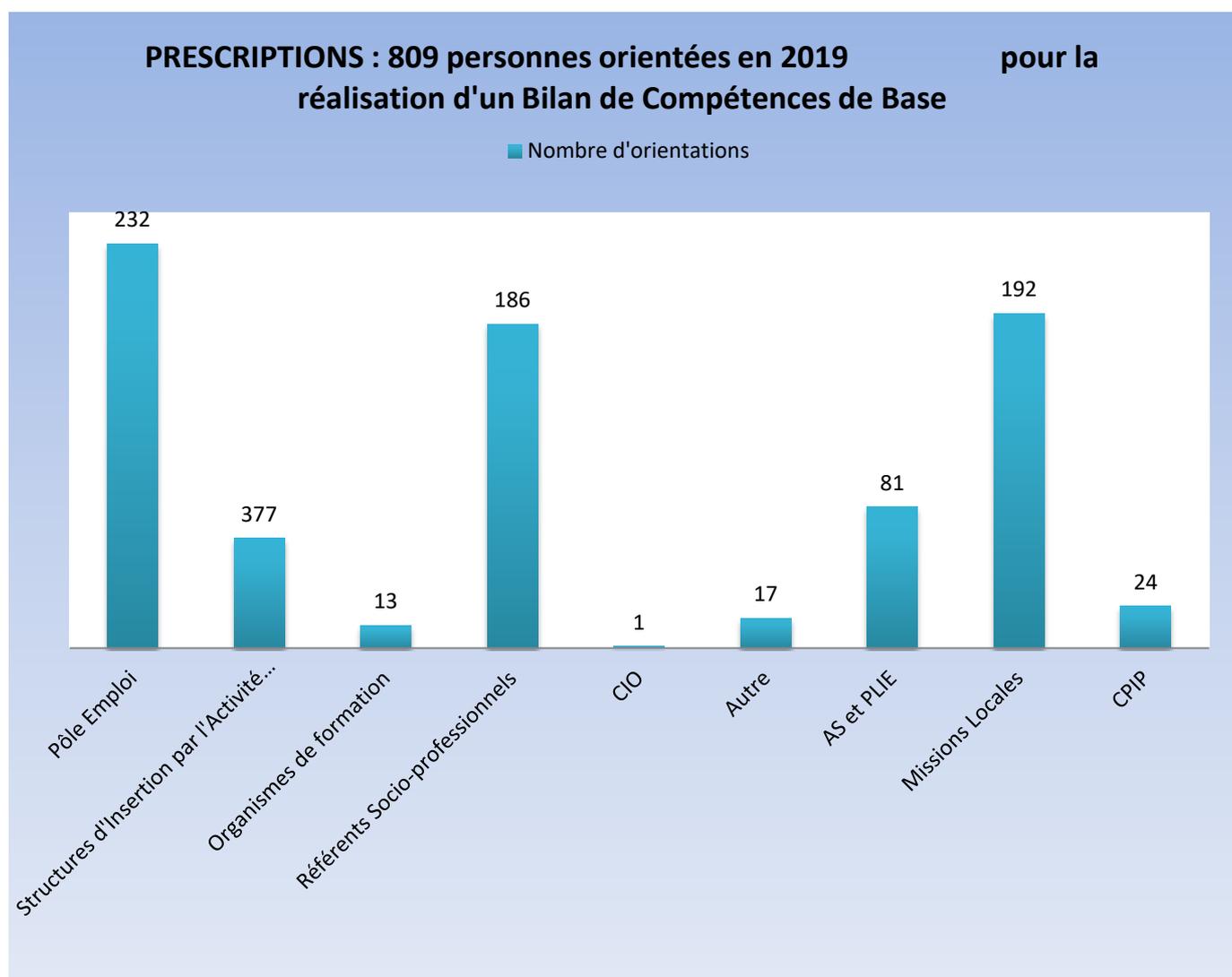
Enfin, nous avons développé notre partenariat avec les organismes de formation en organisant conjointement des informations collectives sur l'ensemble du territoire.

Il y a un double objectif pour ces rencontres :

- Faire en sorte que les opérateurs se rencontrent, et travaillent à proposer une offre complémentaire des actions linguistiques d'un territoire
- Permettre au public en recherche de formation de se voir proposer une action de formation sur des périodes stratégiques : démarrage d'actions de date à date de plusieurs opérateurs sur une même période – septembre par exemple.

Ainsi, si nous faisons déjà des réunions d'informations collectives sur Tours Métropole; nos partenaires, satisfaits de la formule, ont été demandeurs sur Amboise et Chinon. **6 réunions d'informations collectives** ont donc organisées avec les organismes de formation : ALIRE, UFCV, GRETA, AFCM, RESOUDRE, Entraide et Solidarité, Centre Social Charles Peguy mais aussi des partenaires prescripteurs qui ont participé aux jurys et aux délibérations comme la MDS d'Amboise, le Pôle Emploi de Chinon qui nous a mis à disposition ses locaux, Objectif... **ce sont ainsi 176 personnes qui ont été rencontrées et orientées sur des actions linguistiques.**

Elles viennent donc s'ajouter aux 809 bénéficiaires accueillis en bilan individuel, et dont nous allons maintenant vous présenter les principales caractéristiques.



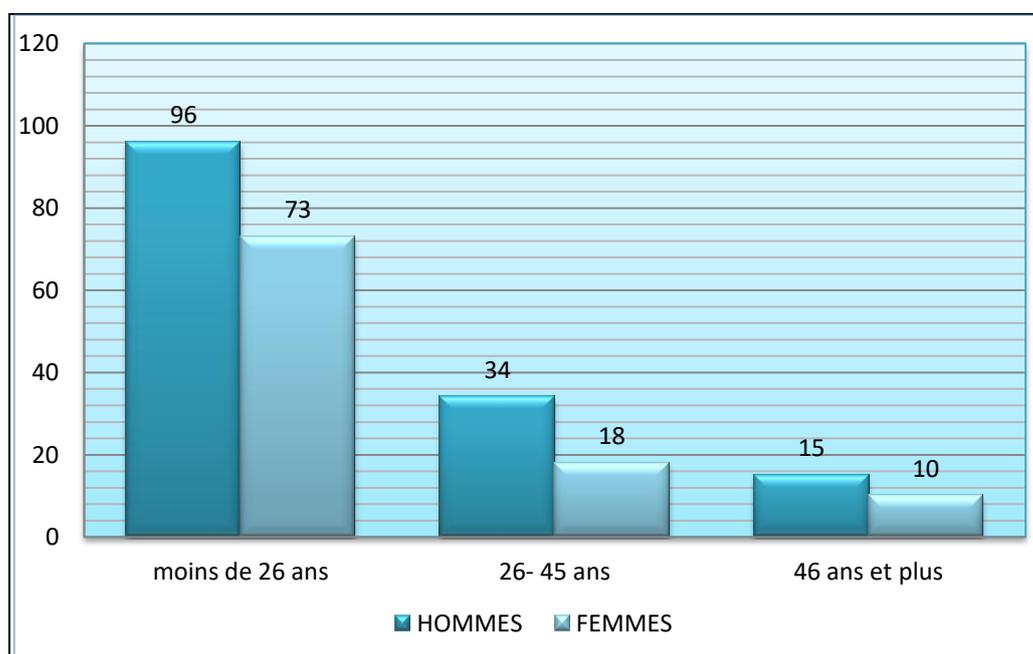
I. PROFILS LINGUISTIQUES

Parmi les **809 personnes** rencontrées, nous distinguons deux catégories de publics : francophone et allophone, réparties comme suit :

1. Le public francophone : scolarisé en langue française

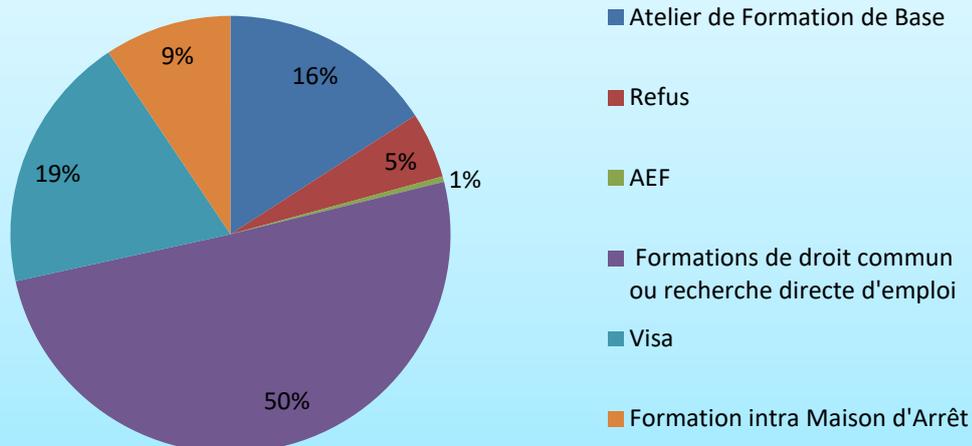
246 personnes, 101 femmes et 145 hommes, ont été orientées sur des dispositifs dédiés tels que les Ateliers de Formation de Base menés par Entraide et Solidarité.

Ce public francophone représente **30.4%** des personnes reçues dont **un quart a été rencontré** en Maison d'arrêt. Ce pourcentage est constant par rapport à l'an passé (29%).



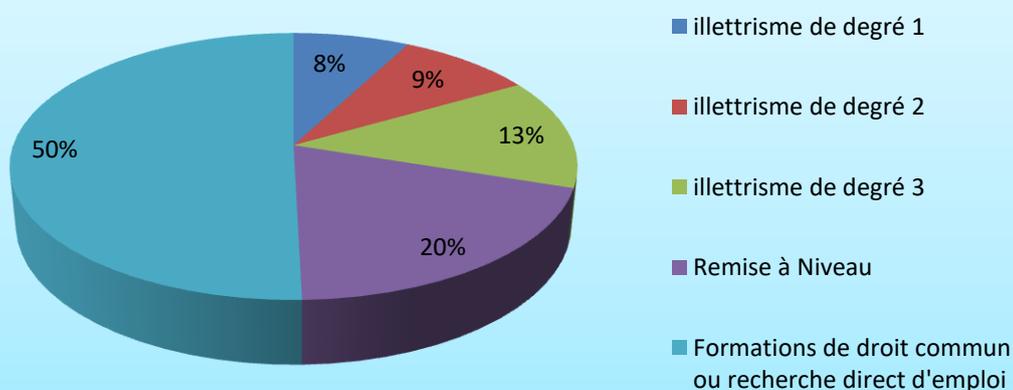
- Orientations

Orientation du public francophone



- **Degrés de maîtrise des savoirs de base à l'entretien** selon l'échelle de degrés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) :

Degrés de maîtrise des savoirs de base



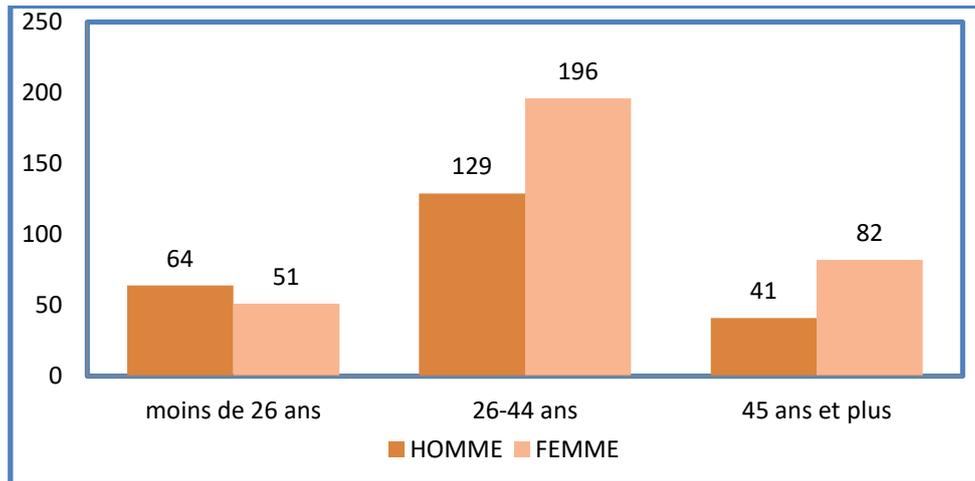
Les personnes de très petit niveau de maîtrise des compétences de base (degrés 1 à 3 de l'ANLCI) représentent 30 % des personnes reçues. Elles sont orientées préférentiellement vers les Ateliers de Formation Savoirs de Base, ayant besoin d'un accompagnement formatif plus long et plus soutenu.

Il est à noter qu'un certain nombre de personnes sont finalement en capacité de suivre des formations de droit commun. Notre rôle est avant tout pour ce public un rôle de remise en confiance et de valorisation des compétences. Nous venons en complément du référent socioprofessionnel avec un discours porté sur l'avenir et non sur le passé scolaire.

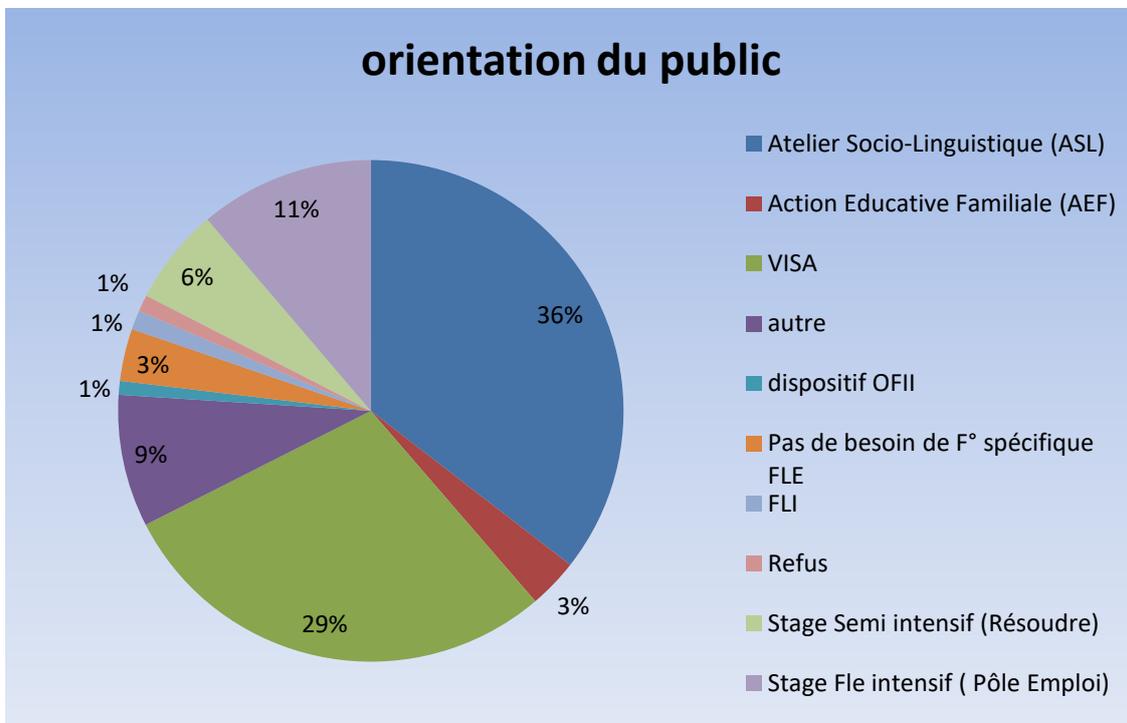
2. Le public allophone : personnes dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve.

563 personnes (69.6 %) ont été orientées sur des dispositifs spécifiques pour les publics d'origine étrangère ayant été (ou pas) scolarisés : **329 femmes et 234 hommes**.

60 % d'entre elles (**338 personnes**, 167 femmes et 171 hommes) sont primo-arrivantes, c'est-à-dire venant de pays hors Union Européenne et résidant depuis moins de 5 ans en France. Rappelons que s'ajoutent à elles les 176 bénéficiaires des informations collectives communes, même si nos statistiques sont établies sur ces 563 personnes reçues en individuel.

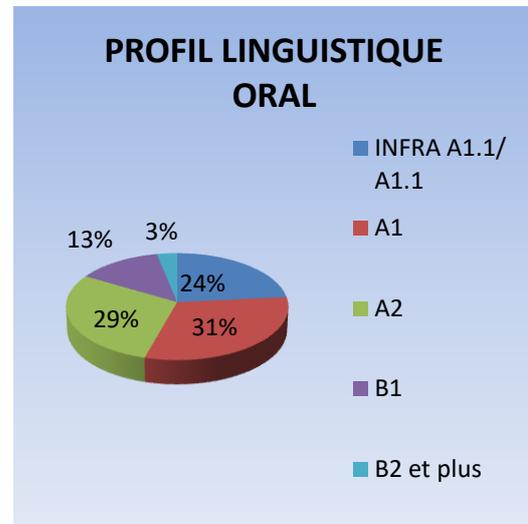
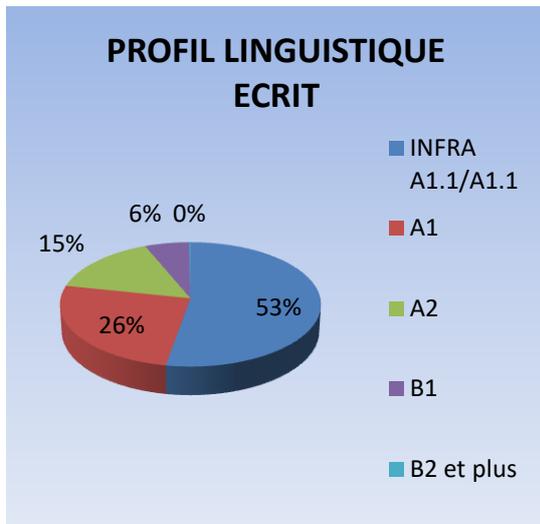


- Orientations



Cette année encore les ASL et les VISAS sont les dispositifs les plus utilisés. Il est à noter que les actions semi-intensives ou intensives représentent un cinquième des orientations et l'ensemble des conseillères en formation s'accordent à dire que ces actions sont très bénéfiques pour les bénéficiaires et qu'il est important que ces dernières continuent d'exister et augmentent.

- **Niveaux de maîtrise de la langue selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :**



- **Plateformes de l'Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII)**

Toute personne étrangère primo-arrivante ayant vocation à demeurer sur le territoire est convoquée par la Direction Territoriale de l'OFII à Orléans afin de signer un Contrat Intégration Républicaine (CIR), dans lequel figure l'obligation de se former afin de maîtriser la langue française.

L'AFFIC-CRIA 37 intervient depuis juillet 2016 pour le compte du Groupement régional des prestataires de cette formation linguistique sur les plateformes d'accueil de l'OFII. Les CRIAs font passer des tests de positionnement linguistique à ce public qui s'installe en Région Centre-Val de Loire, et orientent les personnes qui en ont besoin vers les réponses de formation sur chaque département.

Une salariée de notre structure réalise entre 3 et 5 journées de présence par mois à Orléans pour la réalisation de ces plateformes.

II. REGARDS POSES SUR...

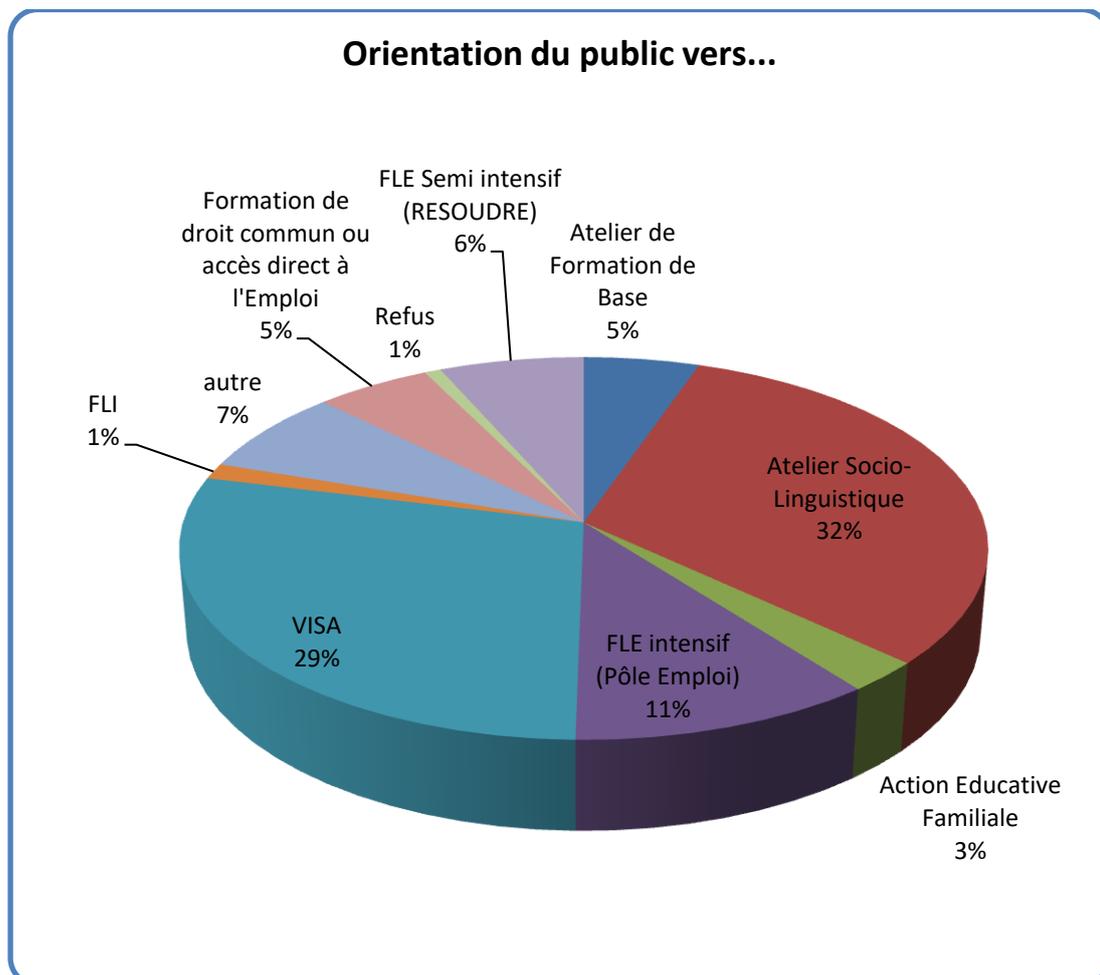
1. TOURS METROPOLE

531 personnes rencontrées sont domiciliées à Tours et son agglomération, soit 65,5 %.

La grande majorité d'entre elles (90 %) relèvent du Français Langue Etrangère ou de l'alphabétisation.

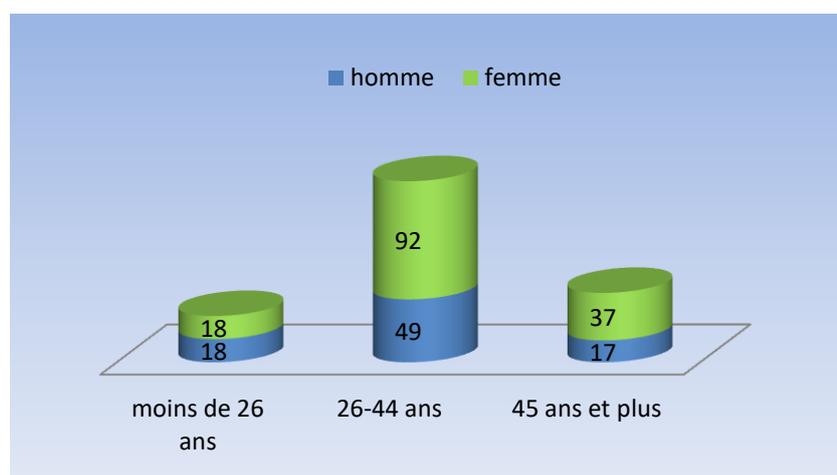
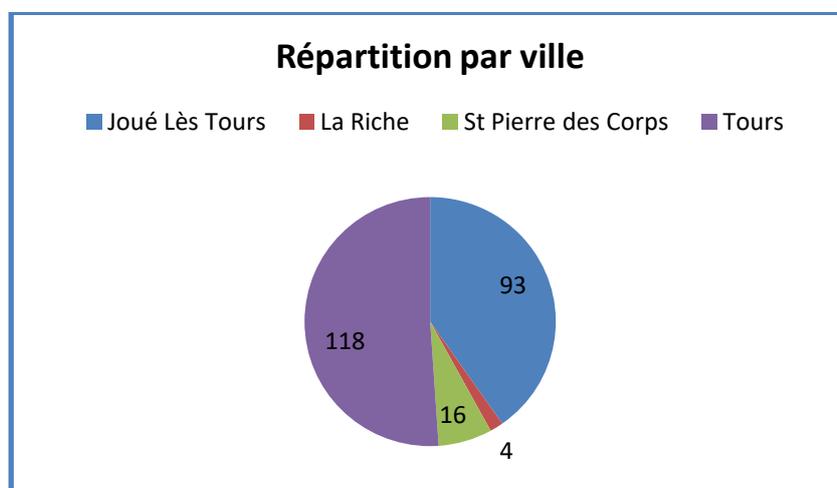
Un grand nombre des orientations des habitants de Tours Métropole se fait vers les Ateliers Socio-Linguistiques. Il est à noter un riche partenariat avec l'organisme AFCM qui propose des ateliers répartis sur toute la Métropole. Ces ateliers permettent d'apporter des réponses par petits groupes de niveau et offre une proximité importante pour un public primo-arrivant.

Les orientations proposées sont les suivantes :

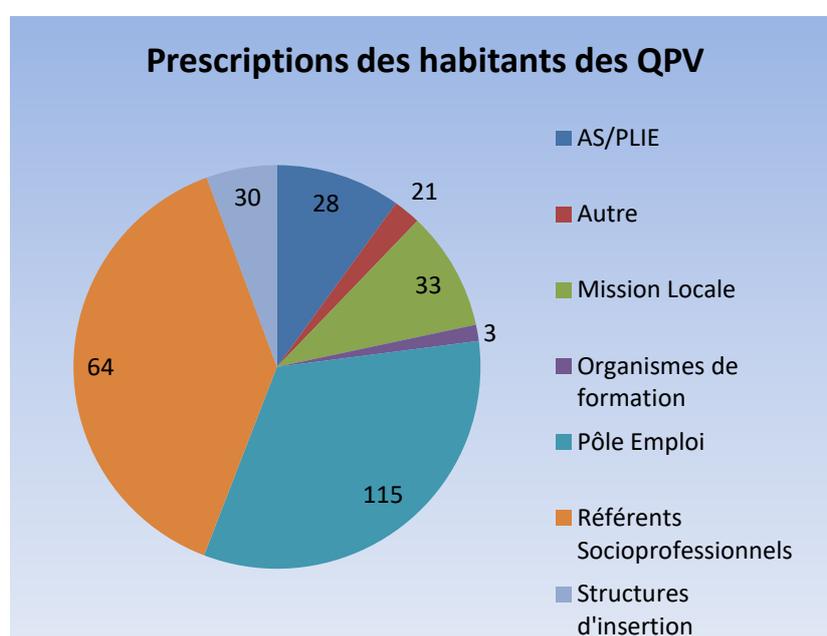


2. LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CONTRAT DE VILLE (QPV)

Sur les 531 personnes issues de Tours et de son Agglomération, 231 bénéficiaires – soit 43,5 % - résident dans les quartiers prioritaires du Contrat de Ville. En voici la répartition :



Ces 231 personnes ont été orientées par les prescripteurs suivants :



III. FOCUS SUR 2 DISPOSITIFS PARTICULIERS :

1. LA "GARANTIE JEUNES"

Le CRIA travaille en partenariat avec les Missions locales du département dans le cadre du suivi des jeunes ayant intégré le dispositif Garantie Jeunes. Les jeunes sont vus individuellement en entretien par une conseillère en formation du CRIA qui fait le point sur les compétences et les besoins de chacun dans le domaine des savoirs de base : en français, mathématiques, espace-temps, raisonnement logique. Soucieux de lutter aussi contre l'illectronisme, le CRIA a dorénavant étendu son analyse aux compétences numériques et à l'utilisation d'internet.

151 jeunes ont ainsi été rencontrés pour un bilan en 2019 sur les bassins de Chinon et Amboise, pour lesquels les rendez-vous sont systématisés sur chaque cohorte : 90 sur le bassin de Chinon, 61 sur celui d'Amboise – Château-Renault. (Pour la Mission Locale de Touraine, les rendez-vous se font à la demande des conseillers à Tours, tous dispositifs confondus).

Ces entretiens ont pour finalité d'identifier avec le jeune ses compétences et ses besoins.

Venant de l'extérieur, la conseillère CRIA représente une entité neutre qui lui confère aussi une légitimité. Cette neutralité a son importance pour faire entendre à une personne ses difficultés. Le bilan établi par la conseillère peut aussi rassurer une personne quand il n'y a pas de besoin repéré pour la suite de son parcours professionnel.

L'apport de l'intervention du CRIA réside aussi dans l'expertise inhérente au diagnostic posé. Les conseillères CRIA sont formées pour reconnaître avec une nuance fine le niveau des personnes rencontrées. Même si un seul entretien ne permet pas toujours d'aller en profondeur dans l'analyse, les conseillères savent repérer si un jeune a des besoins, si des lacunes vont enfreindre à un moment ou à un autre le processus d'insertion sociale et/ou professionnelle et quelle réponse pourrait être la plus adaptée en prenant en compte à la fois le parcours scolaire, la situation sociale, la mobilité du jeune. Le CRIA propose une orientation mais n'impose en aucun cas, ni à la personne, ni au prescripteur, ni à l'organisme de formation sollicité, une entrée en formation.

Prenons par exemple les situations de deux jeunes personnes, souffrant de dyslexie, vues en entretien le même jour par une conseillère CRIA. Pour la première, il était impossible d'envisager tout de suite une entrée en formation : sa forte dyslexie devait d'abord être prise en charge par un spécialiste, à savoir un orthophoniste. (Quand la dyslexie est reconnue et que l'on fait la demande auprès de son médecin traitant, les frais liés à ces soins sont pris en charge). Dans le cas de la seconde, dont la dyslexie était beaucoup moins importante et moins handicapante concernant la lecture et l'écriture, une entrée en formation était tout à fait envisageable et pertinente au regard des compétences développées et des difficultés repérées. Le suivi par un orthophoniste a quand même été recommandé pour cette personne également. L'intervention du CRIA a donc permis de soutenir l'accompagnement de leur conseillère Garantie Jeunes dans leur orientation.

2. L'ATELIER "SAVOIRS DE BASE POUR L'EMPLOI" A LA MAISON D'ARRET EN LIEN AVEC LE SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Chaque mois, le CRIA est présent en Maison d'Arrêt et reçoit le public en individuel, pour effectuer un premier bilan permettant de mesurer les compétences de base acquises et celles à acquérir en lien avec le projet professionnel du bénéficiaire. Chaque permanence accueille entre 3 et 5 personnes.

La conseillère CRIA organise les parcours de formation, fait le lien avec le Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, les organismes de formation du département et les entreprises.

Un Atelier "Savoirs de base pour l'emploi" est animé en interne à la Maison d'Arrêt par l'organisme de formation Entraide et Solidarités, à raison de deux séances par semaine.

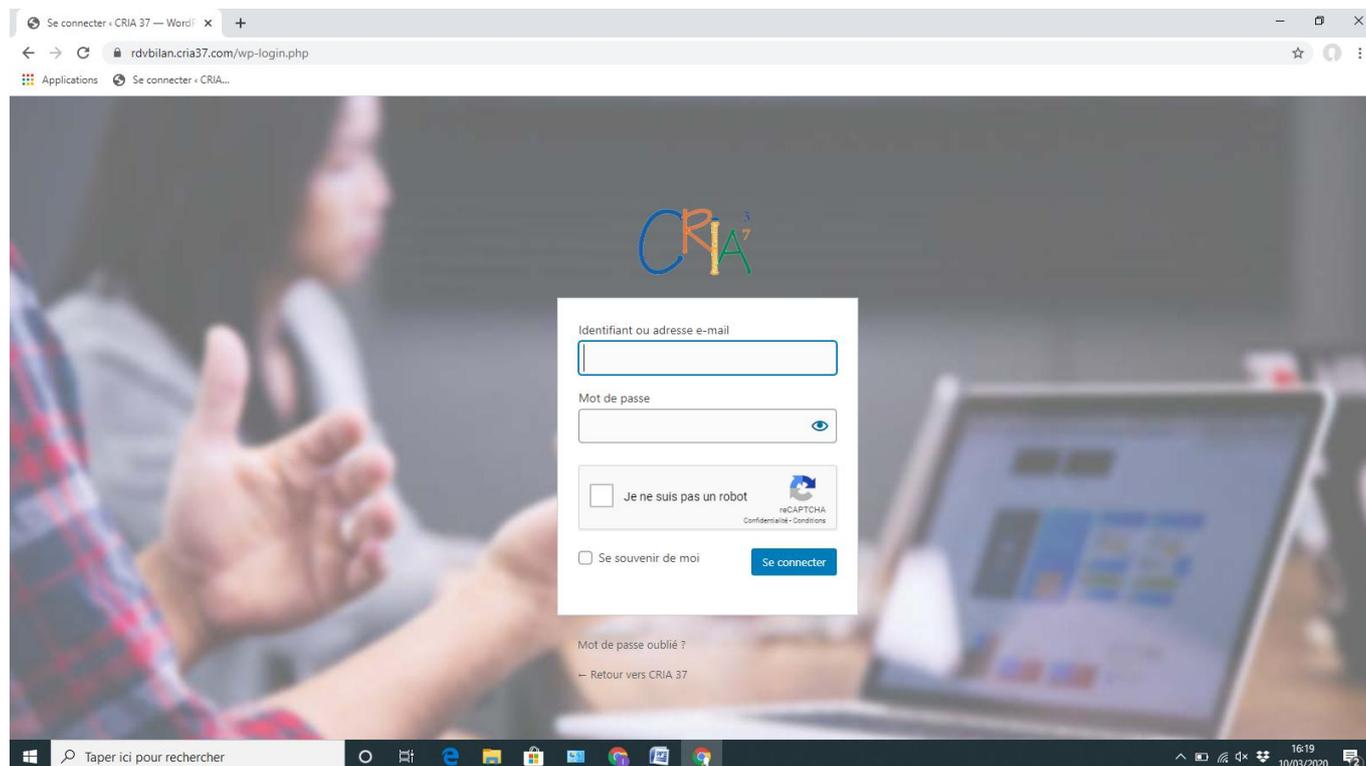
Nous avons rencontré lors de nos 8 permanences 24 détenus suite aux prescriptions de leur Conseiller Pénitentiaire. Nous avons proposé le dispositif à 22 d'entre eux – 50 % d'entre eux sont actuellement en grandes difficultés avec les savoirs de base (illettrisme de degré 1 et 2 selon les définitions de l'ANLCI).

IV. PLATEFORME DEMATERIALISEE

Le CRIA a choisi courant 2019 de se doter d'une plateforme dématérialisée afin d'améliorer la gestion et le suivi des bilans de compétences de base, et de fluidifier les prises de rendez-vous par les prescripteurs.

En effet, il était devenu difficile pour les partenaires de nous joindre pour obtenir un rendez-vous, et l'accompagnement du public devenait de plus en plus complexe avec l'augmentation constante des demandes.

Ainsi, après présentation et tests auprès de nos partenaires, notre site de prise de rendez vous a officiellement été lancé le 1^{er} octobre :



Il permet au prescripteur d'effectuer en temps réel la saisie de la fiche candidat - autrefois un document WORD envoyé par mail – de choisir avec le bénéficiaire un créneau de rendez-vous (lieu, date et heure) sur calendrier pré-établi, d'imprimer et de lui remettre directement la convocation. La fiche correspondante nous est transmise automatiquement.

Une fois la personne reçue en entretien par une des conseillères en formation du CRIA, le compte-rendu de son bilan est intégré dans la plateforme. Le prescripteur en reçoit notification, et peut aller consulter ses conclusions et les propositions d'orientation qui sont également envoyées à l'organisme de formation le mieux approprié.

S'ajoute alors à dans un troisième temps le retour de l'organisme de formation : date de rendez-vous, compte-rendu de la rencontre, confirmation ou refus de l'entrée du bénéficiaire en formation.

Le suivi des parcours se trouve ainsi clarifié et facilité pour tous, alors qu'il était jusqu'ici souvent compliqué d'avoir un retour de la part de nos partenaires organismes de formation à qui nous pouvions orienter parfois 5 personnes par jour...

Dernier bénéfice enfin, et non des moindres, de ce dispositif : nous pouvons disposer de données statistiques fiables (si la fiche candidat a été correctement renseignée) quant aux caractéristiques des personnes reçues en bilan et leur orientation, au jour le jour si besoin.

Nous poursuivrons en 2020 l'amélioration de notre plateforme avec le soutien de notre webmaster et son suivi en interne.

B. ACTIONS EDUCATIVES FAMILIALES (AEF)

S'adressant aux familles en difficultés face au système scolaire, les Actions Educatives Familiales ont pour objectif de développer des actions permettant d'impliquer les parents dans le suivi et l'accompagnement de leur(s) enfant(s) dans leur parcours scolaire. Elles visent à réduire les risques d'échec scolaire et de décrochage et participent à la prévention de l'illettrisme chez les enfants et les jeunes en évitant de reproduire les difficultés parentales, favorisant ainsi simultanément l'épanouissement et la réussite des enfants, et la mobilisation de leurs parents. Elles offrent également à ces derniers la possibilité de s'inscrire plus rapidement dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Les difficultés de dialogues entre les écoles et parents d'élèves peuvent avoir différentes origines :

- des parents ayant eu un parcours scolaire chaotique et ne souhaitant pas ou redoutant de reprendre contact avec l'école,
- des difficultés de langue pour les parents d'origine étrangère qui entravent les échanges,
- des parents qui ne jugent pas utile d'échanger avec les enseignants, voire qui délèguent leur rôle éducatif à ces derniers.

Or, toutes les familles souhaitent que leurs enfants réussissent. On connaît aujourd'hui l'importance du rôle des parents et de l'environnement familial dans la construction par les enfants d'un rapport positif au savoir et aux apprentissages, et l'apport culturel au sein de la famille en est un facteur essentiel.

Partant de ces constats, les Actions Educatives Familiales organisent leurs contenus autour :

1) d'une sensibilisation des enseignants aux différents profils linguistiques (illettrisme, FLE, analphabétisme) pour mieux connaître et identifier les parents pouvant bénéficier de cette action.

2) d'un accompagnement des parents à :

- mieux connaître l'école, ses codes, son organisation et son fonctionnement en s'appuyant sur des interventions linguistiques adaptées ;
- s'approprier les enjeux de la scolarité en travaillant sur ses représentations ;
- distinguer les rôles de chacun (parent/enseignant) et prendre la mesure de l'importance de la place éducative parentale dans l'accompagnement de la scolarité de leur(s) enfant(s) ;
- rétablir et renforcer leurs liens avec l'école ;
- mettre en place des activités avec l'enfant pour développer ses capacités et faire lien avec les apprentissages scolaires ;
- découvrir et développer les attitudes favorables à adopter pour l'accompagner dans ses progressions.

Nous avons mené en 2019 des AEF sur 4 QPV de Tours Métropole et sur les 2 QPV d'Amboise, sous forme d'ateliers de 2 H à 2,5 H hebdomadaires de janvier à décembre 2019 (hors vacances scolaires). Chacune s'inscrit dans le contexte territorial du quartier, en lien avec les équipes de la Réussite éducative, les écoles primaires et élémentaires, les référents famille et les partenaires locaux, et en articulation avec le dispositif "Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants" (OEPRE). Autour de l'animation-même des ateliers, nous nous inscrivons dans tous les réseaux d'échanges des quartiers (comités d'animation REAAP, commissions parentalité, ...)

Sur la Métropole :

- l'AEF du Sanitas s'est déroulée à la Maison de la Réussite sur 20 séances de 2 H hebdomadaires de janvier à juin, puis sous forme d'1 module de 5 jours en septembre. (Nous expérimentons avec l'équipe de la Maison de la Réussite cette nouvelle formule de modules thématiques sur l'année scolaire 2019-2020 : le premier pour reprendre tous les documents administratifs de la rentrée, le deuxième en janvier-février 2020 et un 3ème en avril-mai, portant sur l'orientation, les suivis et inscriptions sur les plateformes dématérialisées de l'Education Nationale).

L'AEF du Sanitas a accueilli 8 participant.e.s réguliers.ères sur 13 inscrit.e.s - dont 1 père ! - pour 21 enfants, soit 44 bénéficiaires, résidant sur le quartier ou sur celui des Rives du Cher.

- Au Centre social Maryse Bastié, l'AEF a été menée sur 29 séances de 2 H sur l'année, au bénéfice de 8 participantes régulières sur 12 inscrites et 20 enfants venant du quartier sauf pour 2 d'entre elles, résidant un peu plus à l'est du quartier Giraudeau ;
- Celle du quartier Europe a eu lieu à la médiathèque F. Mitterrand de Tours Nord sur 33 séances de 2 H également, pour 12 participantes régulières sur l'année et 46 enfants, tous issus du QPV Europe.
- L'AEF de Joué lès Tours s'est déroulée au Centre social de la Rabière jusqu'en juin, avec 6 participantes régulières sur 9 mères inscrites et 17 enfants, soit 26 bénéficiaires, tous du quartier. En accord avec tous les partenaires, nous l'avons arrêtée avec l'ouverture de l'OEPRE en septembre sur lequel nous avons réorienté les participantes.

A Amboise :

- nous avons poursuivi l'AEF de la Verrerie à raison de 32 séances durant l'année pour 7 participantes régulières sur 9 inscrites et 15 enfants, soit 24 bénéficiaires. Elle se déroule en lien avec le Centre socioculturel Charles Péguy, le mardi après-midi au sein de l'école George Sand.
- A la demande de la Ville d'Amboise, nous avons ouvert à partir de septembre une nouvelle AEF sur le quartier de Malétrenne. Une dizaine de séances ont été réalisées, toujours le mardi après-midi, afin de favoriser les échanges entre les 2 groupes. 3 mères y ont participé de façon assidue, 10 sont venues ponctuellement, pour 25 enfants concernés au total.

L'AEF est un dispositif d'accompagnement individualisé au sein d'un espace d'échanges et de discussions sur les thématiques parentales autant que sur les questions scolaires. C'est aussi un lieu-relais d'informations générales et d'explicitation sur les événements du quartier, de la ville et de la société.

Globalement, les participantes ont gagné en aisance au cours de l'année, personnellement et dans la pratique de la langue : elles osent davantage poser des questions, s'autorisent à s'exprimer, s'investissent plus dans la vie de l'école et du quartier - l'AEF devient un lieu d'affirmation de soi.

Des problèmes d'absentéisme et de régularité persistent toujours (enfants malades, problèmes de santé, rendez-vous avec les administrations...), l'AEF est souvent un "lieu de passage" pour plusieurs participantes autour d'un petit noyau assidu constitué, mais demeure aussi en cela une véritable première marche pour s'inscrire dans un parcours formatif.

Sur l'ensemble des AEF, c'est ainsi un bon tiers des participantes qui ont pu intégrer d'autres dispositifs de formation, particulièrement linguistiques (majoritairement des ASL, sur un rythme semi-intensif) : 2 au Sanitas, 3 à Maryse Bastié, 4 à Tours Nord, 2 à Joué, 2 sur la Verrerie à Amboise ; le petit groupe des 3 assidues de Malétrenne a rejoint l'atelier "Langue, Culture et Citoyenneté" mis en place un jour et demi par semaine depuis peu sur le quartier par l'UFCV, bravant les difficultés de garde et d'allers-venues à l'école.

C. CENTRE D'EXAMENS – DIPLÔMES ET TESTS DE LANGUE FRANÇAISE

Les examens et tests de langue française valident un niveau linguistique établi sur les 4 compétences de communication en français : la compréhension orale (savoir écouter et comprendre), la compréhension écrite (lire), l'expression et l'interaction orales (savoir parler et communiquer dans un échange), l'expression écrite (écrire), selon une échelle élaborée au niveau européen : le Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL).

Ils permettent d'obtenir :

- un **Diplôme Education Nationale, reconnu à vie et dans toute l'Europe.**

Les épreuves et le calendrier des examens sont nationaux, et élaborés par France Education International (ex - Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP).

1. Passation du DILF - Diplôme Initial de Langue Française, niveau A1.1 du CECRL :

Deux sessions DILF ont été organisées en avril et juillet 2019, pour respectivement 9 et 7 candidats.

2. Passation de DELF - Diplômes d'Etudes en Langue Française, niveaux A1, A2, B1 et B2 du CECRL :

Nombre de personnes inscrites aux DELF en 2018 et 2019

	A1		A2		B1		B2	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
MARS	/	4	20	19	11	9	12	8
JUIN	18	28	10	36	29	23	9	10
OCTOBRE	1	/	2	15	4	14	9	8
DECEMBRE	24	13	17	32	25	11	9	/
NOMBRE TOTAL CANDIDATS	43	45	49	102	69	57	39	26

En 2019, 230 personnes se sont présentées aux examens du DELF, tous niveaux confondus, contre 200 en 2018 (167 en 2017).

Les candidats s'inscrivent en candidats libres, ou sont orientés par les structures dans lesquelles ils suivent des formations à visée d'insertion sociale et professionnelle (le coût de l'examen peut être intégré totalement ou en partie dans la formation) : il s'agit sur Tours de l'AFCM, ALIRE, le GRETA, Résoudre, l'UFCV, Entraide et Solidarités et le CAES 37.

Les inscriptions sont en constante augmentation, tant de la part des partenaires que des demandes de candidats libres.

Rappelons par ailleurs que depuis la loi du 7 mars 2016, la délivrance des titres de séjours des étrangers en France est étroitement corrélée au niveau de langue du/de la demandeur.se. Ainsi :

- le niveau A1 est requis pour l'obtention d'une carte pluriannuelle (2 à 4 ans),
- le niveau A2 pour celle d'une carte de résident (10 ans),
- il faut justifier d'un niveau B1 à l'oral pour demander la nationalité française.

3. Passation du TCF Naturalisation - Test de Connaissance du Français en vue de l'obtention de la nationalité française, niveau B1 du CECR à l'oral :

L'obtention d'un TCF ANF donne droit à une **attestation valable 2 ans**.

Mois	Nombre de candidats en 2018	Nombre de candidats en 2019
janvier	17	13
février	7	17
mars	17	/
avril	11	13
mai	17	18
juin	17	/
Juillet	13	14
Septembre	9	17
Novembre	13	17
Total candidats:	105	109

4. Passation du TCF CRF - Test de Connaissance du Français pour la Carte de Résident Français, niveau A2 du CECRL :

L'obtention d'un TCF CRF donne droit à une **attestation valable 2 ans**.

Mois	Nombre de candidats en 2019
juin	10
Juillet	6
Septembre	10
Novembre	6
Total candidats:	32

Le TCF pour la carte de résident en France répond aux nouvelles dispositions introduites par le Ministère français de l'Intérieur (Décret no 2016-1456 du 28 octobre 2016 et Arrêté du 21 février 2018) fixant au niveau A2 (selon le CECR) le niveau requis en français pour les postulants à l'obtention de la carte de résident de longue durée. Le test est composé de 4 épreuves obligatoires : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite. Nous le proposons depuis le mois de juin 2019.

Le fait d'être Centre d'examens nous confère une bonne connaissance des différents niveaux et de leurs degrés de difficultés. Aussi sommes-nous vraiment à même d'apprécier les types de parcours de formation nécessaires pour les acquérir en fonction des profils d'apprentissage des personnes, ce qui renforce notre expertise dans notre mission d'appui à leur orientation auprès des acteurs de leur accompagnement.

Plusieurs des salariées de l'AFFIC CRIA 37 étant habilitées par le CIEP pour faire passer les examens, cela garantit le niveau de compétences de l'équipe, et nous permet en outre d'être toujours au fait des dernières dispositions officielles (une habilitation se renouvelle tous les 5 ans).

Enfin, ce pan de notre activité nous permet de conseiller encore plus efficacement les personnes étrangères souhaitant ou ayant besoin de valider leurs acquis en langue française, soit pour des questions d'ordre administratif et réglementaire, soit pour les soutenir dans leur insertion professionnelle et l'accès à l'emploi en France : accès à une formation qualifiante, reprise de cursus universitaire, ...

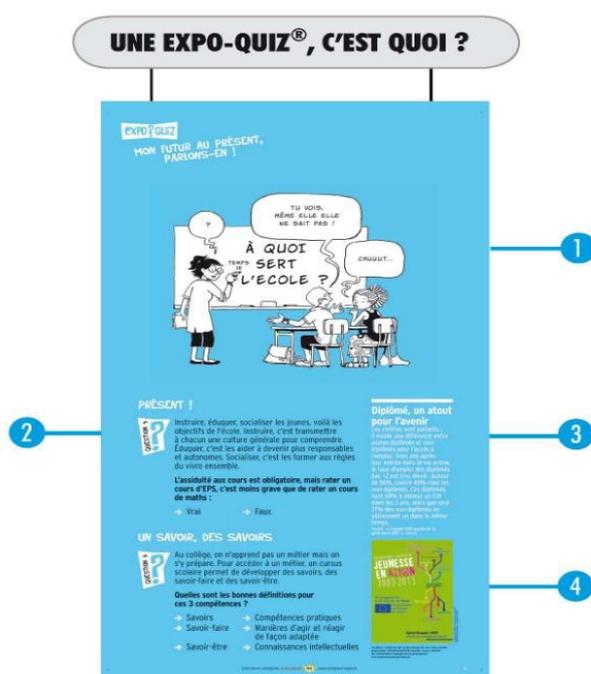
PROFESSIONNALISER LES ACTEURS : OUTILLER et SOUTENIR LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT CENTRE RESSOURCES ET DE FORMATIONS

A. CAPITALISATION, PRODUCTION et DIFFUSION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PEDAGOGIQUES

Cette mission s'inscrit tant dans le Canevas national de Centres Ressources Illettrisme que dans le Plan Régional pour l'Acquisition et le Développement des Compétences de base (PRADCB).

Le besoin de lieux d'information, d'appui pédagogique et de ressources sur la question de l'illettrisme et des problématiques linguistiques correspond à une mission d'intérêt général au service de tous les acteurs de l'action sociale, l'insertion, l'emploi, la formation et l'orientation accompagnant des publics en besoin de formation sur les compétences de base et/ou linguistiques.

- Elle s'entend d'abord par la constitution et l'actualisation d'un **fonds documentaire**, disponible et accessible à tous. Celui de l'AFFIC CRIA37 est alimenté et diversifié par des achats réalisés en fonction des besoins de nos partenaires sur les différentes structures, et particulièrement ceux des formateurs. Il comprend actuellement 2 349 ouvrages (théoriques, littéraires, méthodes pédagogiques, CD...) et une réserve d'environ 150 jeux et supports interactifs. Il est mutualisé avec celui de CANOPÉ, qui gère ce fonds consultable également en ligne.
- Nous offrons également la possibilité aux organismes de formation d'emprunter des tablettes, afin de familiariser leurs publics à leur utilisation et de réduire ainsi la fracture numérique.
- Une **cartographie de l'offre de formations linguistiques et en compétences de base** existantes sur le département d'Indre-et-Loire est actualisée par nos soins, et consultable sur notre site internet : www.cria37.com
- Nous disposons enfin d'une **exposition "ILLETTRISME"** en 5 panneaux ; cet outil de communication est prêté gracieusement aux structures qui en font la demande.



Kakémono extrait de l'expo-quiz® « Mon futur au présent, parlons-en ! »

Une expo-quiz® est un support d'animation ayant pour fil conducteur une série de questions qui suscite la réflexion, les échanges et le débat.

Un concept original pour s'interroger sur un sujet

L'expo-quiz offre une approche ludique et attrayante du sujet : une iconographie forte et humoristique ①, des questions interpellantes ② soutenues par un texte informatif court ③ et des visuels de communication institutionnelle ④.

Un principe interactif pour soutenir l'intérêt

Les participants remplissent un document « Vos réponses ! » qui pourra être ensuite un support d'échange et de débat. De même, le document « Solutions ! » permet de valider les savoirs et de poursuivre la réflexion avec d'autres personnes.

Une utilisation simple et pratique

Légères et transportables sans véhicule, les expo-quiz® sont constituées de 10 kakémonos indépendants souples et indéchirables.

B. SENSIBILISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Nous avons mené en 2019 comme prévu :

1) nos 2 sessions habituelles de 8 jours des "Fondamentaux de l'accompagnement des publics en compétences de base", formation de base des formateurs.trices bénévoles intervenant auprès de publics en remédiation sur les compétences de base, particulièrement les apprentissages linguistiques et numériques :

Objectifs : outiller et soutenir ces acteurs dans l'accompagnement de ces publics :

- Identifier et distinguer les différentes typologies de public : situations d'illettrisme, analphabétisme ou Français Langue Étrangère (FLE), de quoi et de qui parle-t-on ? / Profils d'apprentissage et compétences fondamentales (compréhension et expression écrites et orales)
- Se repérer dans les niveaux : cadres de référence comparés CECRL / ANLCI / Éducation Nationale
- Connaître les dispositifs et l'offre de formation proposés sur le territoire
- Comprendre le positionnement et le rôle du formateur pour adultes en remédiation des compétences initiales / Approches interculturelles
- Appréhender les stratégies mises en œuvre dans l'apprentissage de la lecture, l'écriture, l'expression orale, le calcul et le numérique
- Acquérir une méthodologie de l'accompagnement de ces publics : découvrir et s'approprier des démarches et outils pédagogiques, savoir construire des contenus de formation adaptés à leurs besoins.

La formation de base a accueilli 17 personnes de 13 structures différentes, du 26/04 au 18/06 et du 08/10 au 18/12/2019, à Tours dans les locaux de Canopé.

2) Nos différents temps de sensibilisation pour nos partenaires Mission Locale, Pôle-emploi, BIJ 37 et sur le Forum ELS ont rassemblé au total 108 personnes, les 08/03 à la Mission Locale de Tours, 01 et 22/05 pour Pôle emploi, le 14/09 au Forum ELS à l'Hôtel de Ville, et le 09/12 pour l'équipe du BIJ 37 dans leurs locaux.

Ils reprennent les 3 premiers points de la formation de base :

- Connaître les publics : situations d'illettrisme, analphabétisme ou Français Langue Étrangère (FLE), de quoi et de qui parle-t-on ?
- Se repérer dans les niveaux : cadres de référence comparés CECRL / ANLCI / Éducation Nationale
- Connaître les dispositifs et l'offre de formation proposés sur le territoire.

3) "Préparer aux examens" : il s'agit d'1 journée de formation technique destinée spécifiquement aux bénévoles accompagnants des publics sur l'apprentissage et l'amélioration de la maîtrise de la langue française :

- Mieux appréhender le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : connaître les différents niveaux de maîtrise de la langue du référentiel CECRL (A1.1) A1 A2 B1 B2 / repérer les descripteurs des différents niveaux en fonction des situations de communication : production - compréhension orale, écrite, interaction orale / pouvoir évaluer le niveau des apprenants.
- Comprendre les enjeux d'une validation d'un niveau de maîtrise de la langue française : examens DILF, DELF, TCF... / présentation et correspondances avec niveaux requis dans la vie administrative, sociale, professionnelle.
- Préparer aux examens et tests : connaître les déroulés, travailler les consignes, entraîner les apprenants.

Cette formation a bénéficié à 25 formateurs et/ou prescripteurs.

La responsable de notre Centre d'examen a par ailleurs formé 3 nouvelles collègues à la passation des DELF, et en a réhabilité 4 autres.

Concernant notre mission générale d'information tout public pour informer et renseigner sur la question des compétences de base et des problématiques linguistiques, nous avons aussi développé en 2019 des présentations des certifications en français (DELF et TCF) pour encourager les publics à valider leurs acquis par une reconnaissance de leur niveau de compétences linguistiques et leur permettre d'y accéder en toute connaissance de cause.

Ces présentations des certifications se sont faites en accueil individuel sur toute la 1^{ère} partie de l'année, et en informations collectives à partir du 28/08 dans nos locaux, pour plus de 200 candidat.e.s en individuel à l'année, 40 en informations collectives ; et à l'E2C pour un groupe de 22 jeunes le 28/10/2019.

4) 2 jours 1/2 de Professionnalisation des acteurs pour les conseillers Mission Locale et MDS (programme GIP Alfa Centre) : "Identifier et accompagner les personnes en situation d'illettrisme"

Objectif 1 : savoir caractériser l'illettrisme : concept, personnes et situations ; Repérer les situations d'illettrisme rencontrées dans le cadre de son activité.

Objectif 2 : Argumenter et obtenir l'adhésion de la personne en situation d'illettrisme et l'accompagner dans la durée : savoir aborder le sujet avec la personne concernée ; argumenter pour mobiliser la personne ; accompagner dans la démarche de formation.

Ces 2 jours 1/2 de Professionnalisation des acteurs ont été programmés tardivement et avec peu de délais d'inscription, ils n'ont pu toucher que 7 participant.e.s.

5) Des modules thématiques spécifiques :

- **"Les exclus du savoir"** : intervention auprès de 114 éducateurs.trices spécialisé.e.s en formation à l'ITS, pour les faire réfléchir sur les enjeux des apprentissages et de la maîtrise des compétences de base.
- **"Encadrer un organisme de formation"** : intervention auprès des étudiant.e.s en Master FLE/FLS "Appropriation, Diversité, Insertion", sur le fonctionnement et la gestion d'un organisme de formations linguistiques à destination d'un public migrant, pour un groupe de 18 personnes.

- Nous avons enfin participé avec le Centre social Gentiana (Léo Lagrange) à Tours Nord, à l'organisation d'une journée de formation le 24 avril : **"Parentalité et interculturelité"**, dans le cadre de la formation du réseau des acteurs de la parentalité, professionnels issus des champs du travail social et de l'éducation. Cette journée a rassemblé 19 participants, venant de 7 structures différentes et 3 écoles.

Ce sont donc plus de 300 personnes au total, tous types de formation confondus, qui ont bénéficié de nos formations en 2019.

Tableau récapitulatif des formations 2019

FORMATIONS		Dates	Nombre de participants	Nombre d'heures
Sensibilisation				
Missions Locales	Tours (1 ½ j.)	8 mars	41	143,5
Pôle Emploi	Tours (2 ½ j.)	1 ^{er} et 22 mai	28	98
Forum ELS	Tours (1 j.)	14 septembre	30	210
BIJ 37	Tours (1 ½ j.)	9 décembre	9	31,5
TOTAL	1 jour et 5 ½ journées		108	483
Professionnalisation des acteurs : "Identifier et accompagner les personnes en situation d'illettrisme"				
Conseillers Missions Locale et MDS	Tours	11 oct.- 15 nov.- 6 déc	7	122,5
TOTAL	2 jours ½		7	122,5
Formation de Formateurs (8 jours)				
1 ^{ère} session	Tours	Avril-juin	11	616
2 ^{ème} session	Tours	Oct.-déc.	6	336
TOTAL	16 jours		17	952
Modules thématiques spécifiques				
Préparer aux examens de langue française				
- Pour les formateurs bénévoles	Tours (3 j. ½)	1 ^{er} et 29 avril -18 juin	25	87,5
- Informations collectives candidats	Tours (4 ½ j.)	28 août - 02 et 04 sept.- 28 oct.	39	136,5
Les exclus des savoirs - Intervention à l'ITS pour les éducateurs spécialisés	Tours (2 ½ j.)	6 et 8 mars	114	399
Encadrer un organisme de formation Intervention auprès des étudiants en Master 2 FLE/FLS "Appropriation, Diversité, Insertion"	Tours (2 ½ j.)	22 nov. et 2 déc.	18	126
Parentalité et Interculturalité	Tours (1 j.)	24 avril	19	133
TOTAL	1 jour et 11 ½ .		215	882
TOTAL	20 jours et 17 ½ journées		347	2 439,5

METTRE EN RESEAU, COORDONNER ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS

Nous exerçons notre mission de coordination et de mise en réseau des acteurs tous les jours **de façon transversale** à travers toutes les activités précédemment citées, car nous tissons du partenariat partout où nous intervenons :

- lors de la réalisation des bilans dans les différentes structures qui nous reçoivent, particulièrement en milieu rural,
- pour la menée des Actions Educatives Familiales sur les Quartiers Prioritaires des Contrats de ville de Tours et d'Amboise, qui s'inscrit par définition en complémentarité des autres actions proposées aux habitants,
- en regroupant sur nos actions de formation des participants venus de structures différentes, favorisant ainsi l'échange et la mutualisation des bonnes pratiques.

Mais nous œuvrons surtout à mailler au mieux les actions et dispositifs portés par nos partenaires, afin qu'une offre de réponses efficaces, pensées dans une logique de parcours de progression, puisse être proposée aux habitants sur tout le département d'Indre et Loire. Ainsi :

- Notre participation à nombre de **Comités techniques et de pilotage** de nos partenaires : associations, organismes de formation, collectifs... sur l'ensemble du département, et l'animation directe de quelques-uns comme le Comité Technique Linguistique au Centre social Charles Péguy d'Amboise, nous permettent non seulement de bien connaître l'activité des uns et des autres, mais aussi d'apporter à chaque fois notre expertise technique sur les questions linguistiques pour la mettre au service de leurs réalités professionnelles. Ces réunions régulières réunissent chaque fois de 5 à 30 participant.e.s.
- Nous avons organisé sur l'ensemble du territoire en 2019 **6 réunions d'informations collectives** rassemblant associations de formation, OF et prescripteurs : **19 structures concernées sur le département, 176 personnes accueillies**. Elles ont permis au public en recherche de formation d'avoir accès à l'ensemble des actions de formation du territoire ; aux organismes de formation de se rencontrer, travailler ensemble et pouvoir répondre en complémentarité sur l'offre de formation; l'objectif étant d'inscrire le public dans un parcours de formation. Elles ont eu lieu les 21/01, 24 et 25/06, 04/09 et 24/09, 20/11 à Amboise, Chinon et sur Tours Métropole (Tours et Joué).
- Nous avons également été présentes sur les **Groupes thématique Emploi** des communes de Tours Métropole : Joué-Lès-Tours, St Pierre des Corps, (et ailleurs sur le département comme à PISE sur la Communauté de Communes du Val d'Indre) à la demande des Déléguées de Mme la Préfète et/ou des Chargé.e.s de projets "Politique de la Ville" sur les quartiers ou " Insertion et emploi" pour la Métropole.
- Nous participons, en qualité de membre associé et partenaire ressource, à la réflexion menée par les membres du **Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)**. Ces réunions ont notamment permis la mise en place d'outils en ligne, afin de mieux connaître les partenaires de l'orientation et leurs spécificités.



- Nous assistons aussi aux réunions de coordination de la Maison d'Arrêt de Tours, qui regroupe les différents acteurs intervenant pour les formations en interne et en préparation à la réinsertion, et à son Conseil d'évaluation annuel.
- Comme animateur d'AEF, nous sommes partenaire sur le dispositif "Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves" (OEPRE) : dispositif Éducation Nationale qui permet aux différents acteurs de l'éducation et du monde associatif de travailler en partenariat afin d'aider les parents dans leur parentalité et leurs enfants dans la scolarité. Cela permet entre autre de mutualiser l'offre des ateliers / dispositifs sur le département, pour une meilleure orientation des personnes...

- Nous avons organisé diverses réunions partenariales et des rencontres informatives (individuelles ou de structures) sur notre action, la question de l'illettrisme et des savoirs de base en général, et plus particulièrement celle des problématiques linguistiques (apprentissage et maîtrise de la langue).

- Les nombreuses rencontres menées avec la DIRECCTE, la DDCS, la Métropole, et notre participation au COPIL Coordination de l'intégration des primo-arrivants à la Préfecture comme membre du consortium "Route 37 - Plateforme départementale pour l'insertion des Réfugiés" (portée par Entraide et Solidarités) en fin d'année 2019, nous placent en position d'**interlocuteur des Politiques publiques pour la cohésion sociale, l'insertion et l'emploi des publics les plus vulnérables**, tant il est vrai que toute lutte contre les exclusions passe d'abord par la maîtrise de la langue et des compétences initiales...

La cartographie de l'offre de formation que nous actualisons régulièrement est, par exemple, un outil précieux d'appui à la mise en œuvre et la déclinaison de ces politiques sur le territoire local.

Notre site internet reprend l'offre de formation sur l'ensemble du territoire, l'offre de formation de l'AFFIC CRIA 37, le planning des différents examens permettant de valider des niveaux de langue, des documents ressources..... : rendez-vous sur www.cria37.com

- Enfin, nous sommes bien sûr le relais sur le département de tous plans et actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme impulsés par l'ANLCI, et ne manquons pas une occasion de participer à toute opération ou manifestation portant sur la question.

Ainsi, pour les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) qui se sont tenues du 9 au 13 septembre 2019, le CRIA a proposé différentes animations : opération Portes ouvertes, sur laquelle professionnels de la formation et prescripteurs.trices sont venus à notre rencontre ; petit déjeuner partenaires le vendredi 13 septembre 2019 (une cinquantaine de partenaires présents), ...

Une conférence-débat a eu lieu le jeudi 12 septembre 2019, co-organisée par le Campus des Métiers et de l'Artisanat 37 et l'ONG AGIR abcd et en partenariat avec l'ANLCI - le chargé de mission régional nous y a associé.

L'équipe a également participé à la 7^{ème} édition des Rencontres Formations 37 organisé par les Espaces Libres Savoirs (Péristyle de l'hôtel de Ville de Tours) le samedi 14 septembre : une journée pour rencontrer des organismes de formation, des financeurs, et poser toutes les questions concernant l'actualité de la formation professionnelle, les possibilités de formation et le financement de vos futurs projets.

Enfin, nous avons organisé le 8 novembre 2019 à Orléans avec les 5 autres CRIA de la Région Centre-Val de Loire, notre **Colloque régional "Illettrisme, illettronisme et compétences de base : quelles stratégies et quelles innovations pédagogiques ?"**

Une centaine de participants a assisté dans l'hémicycle Jean Zay du Conseil Régional aux discours, conférences, débats, tables rondes et ateliers organisés par l'Union Régionale des Centres de Ressources Illettrisme et Analphabétisme Centre-Val de Loire, en collaboration avec les services du Conseil Régional et ceux de l'État.

Les salariés et bénévoles des CRIA ont pu tout au long de la journée montrer des exemples concrets de coordinations opérationnelles sur l'ensemble du territoire dans sa diversité.

Nous pouvons mener nos actions grâce au soutien de :



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION
SOCIALE
INDRE ET LOIRE



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

